Réunion de travail Joinville-Écologie / Municipalité de Joinville (N°2)

Tour des projets : Charte de l'Arbre, Comité Vélo, Désimperméabilisation, Délaissés de l'autoroute et opérations immobilières

Jeudi 6 juin 2024 (15h)

Mairie de Joinville
Clément Leroy, Directeur général des services *(depuis 2008)*
Anne Bouché, Directrice des services techniques
Clément Joly, Directeur de cabinet
Jérôme Tagnon, Élu délégué aux travaux *(depuis 2020)*

Joinville-Écologie
Anne, Michel et Philippe

Clément Leroy mène encore la discussion avec quelques interventions des autres représentants municipaux.

- **Révision de la Charte du Patrimoine arboré**
  Le sujet sera abordé la semaine prochaine, lors de la Journée de travail sur l'Arbre en Ville du 12 Juin qui réunira la Municipalité, les associations intéressées (J-É, Joinville Cité Forêt et Asep, mais pas Joinville les Prés) et qui sera animée par le CAUE-77, expert en la matière, avec le CAUE-94.
  Rappelons que les CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sont des organismes publics de conseil des collectivités.
  Lors d'une réunion préparatoire le 29 mai, il a été convenu de prolonger la matinée théorique du matin par une après-midi de visite sur le terrain.
  Ce jeudi, nous avons tenu à rappeler sans agressivité que la Charte était un beau document mal appliqué. La Municipalité a reconnu que les tailles de printemps, contraires aux recommandations de l'Office Français de la Biodiversité (car nuisibles à la nidification), étaient une erreur qu'elle s'efforcerait de ne pas renouveler.
  Les échanges ont surtout porté sur la bascule progressive de la traditionnelle taille en rideau (tous les 3 ans) vers une taille en port libre. Bien entendu, moins on taille souvent, plus il faut tailler gros. La taille en rideau a pour elle nos habitudes esthétiques mais aussi une moindre occupation de l'espace, appréciable dans les rues étroites. De plus on n'est pas certain que des arbres taillés en rideau depuis plusieurs décennies réagissent bien à la taille en port libre.
  Concernant la Charte de l'Arbre, un sujet sera son champ d'application. Difficile d'imposer quoi que ce soit au privé, mais la Charte devrait pour nous s'appliquer aussi au patrimoine vendu à Logirep.

- **Travaux du Comité Vélo.**
  Anne et Philippe nous y représentent alternativement.
  Un compte-rendu spécifique de notre association est prévu.
  La dernière réunion avec le Conseil Départemental a porté sur l'aménagement du Carrefour de la Pyramide au Carrefour de la Résistance (entrée du Pont). La RATP fait encore des difficultés.
  Les pistes cyclables des rampes Mermoz seront entièrement revues, avec une unique piste cyclable bidirectionnelle côté Gare.
  Pour le Pont de Joinville, on attend des études pour 2025. On prévoit une piste cyclable bidirectionnelle, sans réduire la largeur des trottoirs (ce serait trop coûteux).
  Une consigne automatique pour vélos (120 places) est prévue à la gare RER, gratuite pour les détenteurs du Passe Navigo annuel. La majorité du flux cycliste ne s'arrête pas à Joinville, mais poursuit jusqu'à Paris.

Michel s'inquiète du timing, craignant que la réduction de la place consacrée aux bagnoles aille plus vite que le changement des mentalités et des pratiques, d'autant plus que la densification, tant à Joinville qu'à Champigny autour de la gare du Grand Paris Exprès, va amener un trafic supplémentaire.
Le Directeur général des services affirme que le changement des mentalités va encore plus vite.

- **« Renaturation » (version Mairie) = Désimperméabilisation**
  La municipalité ambitionne 3 opérations par an minimum.
  Sont d'actualité :
    - Rue Hugedé : à l'identique de ce qui a été fait rue Vauban (Polangis). Pas de suppression de places de stationnement ;
    - Carrefour des Peupliers avec l'avenue Wilson ;
    - Place du 8 Mai 1945 : projet d'ensemble sur le parvis devant le Collège, où subsistent une douzaine de robiniers tous en mauvais état. Sur la place au sens strict, quelques marronniers et robiniers à remplacer.

  Rappelons un progrès significatif auquel Joinville-Écologie, par ses pressions, n'est pas étrangère : depuis sa réélection en 2020, le Maire fait appel à un bureau d'études sérieux pour auditer notre patrimoine arboré (Arborescence – Denis Mirallié) et nous envoie (ainsi qu'aux associations moins revendicatives) les expertises (que nous soumettons aux experts du GNSA, Groupe National de Surveillance des Arbres, qui n'y trouvent rien à redire). Il n'y a donc plus vraiment de contestation sur l'état sanitaire des sujets, après on débat de la politique qu'il convient de mettre en œuvre en fonction du risque.

- **Délaissés de l'autoroute**
  Le lien vers le projet officiel :
  https://www.joinville-le-pont.fr/actualite/foret-urbaine-street-art-et-terrains-de-sport-les-nouveaux-delaisses-de-lautoroute-a4/

  Forêt urbaine à l'emplacement des vignes abandonnées (un échec qui aura coûté très cher, où la Municipalité s'était associée avec un personnage douteux et avait fait tout un foin).
  Plantation participative à l'automne (40 classes mobilisées sur 2 week-ends), une bonne occasion de communiquer… A noter que notre fédération FNE est très critique sur la méthode Miyawaki appliquée et son porteur Bloomforest (accusé de greenwashing).

  Complexe dépollution des eaux de ruissellement du viaduc de l'autoroute (bassins de phytoremédiation et branchement sur les égouts, avec aussi une unité technique sur la rive droite à côté du projet « Artemisia »).

  Nouveau gymnase du boulevard des Alliés (3200 m2 pour 7,8 millions d'euros) : accès principal depuis le parking des Guinguettes (bizarrement, la voirie du boulevard relève de Paris).
  On garde le Skate Park et on multiplie les espaces sportifs à l'air libre, sous le viaduc (5000 m2 en tout) : basket, parkour, football, glisse urbaine, escalade…
  Les piles du Pont seront customisées par le Street Art bien sage de la compagnie Quai 36.
  Et n'oublions pas juste à côté le Centre technique municipal, sur une friche de 5000 m2 (au temps pour la désimperméabilisation).

  Musée intercommunal à l'emplacement du « Petit Robinson » : parcelles rachetées à l'arrière pour disposer de plus de places. Collections du Musée de Nogent, mais pas de celui de St-Maur, sans grand rapport avec la thématique, la Marne. Label « Musée » pour bénéficier des subventions de la Drac mais vocation aussi ludique à la mode d'aujourd'hui, avec un espace de restauration.
  Parking sous l'autoroute : 162 places. Végétalisation en dehors des places.

  Joinville-Ecologie annonce procéder à l'analyse approfondie de l'étude sur la pollution de l'air, loin d'être aussi rassurante que la Municipalité le prétend. Rien d'illégal, mais même en dessous des normes limite, la pollution a un effet sur la santé mesuré statistiquement : est-ce judicieux d'y exposer plus de gens ?

Pour le gymnase, nous suggérons une étanchéité vis-à-vis de l'extérieur avec dépollution de l'air entrant.

- **Projets immobiliers pilotés par le privé**
  Notre opposition fondamentale à la politique de densification étant rappelée sans polémique superflue, nous balayons les projets majeurs :
  - Ecole du Centre et Crèche (Cogedim) : travaux de terrassement en cours, livraison de la première tranche avec la nouvelle crèche fin 2026.
    Rappelons qu'initialement on avait promis que la vieille crèche ne fermerait qu'après la livraison de la nouvelle. Mais il paraît que la demande est en forte baisse…
  - ESAT et Police municipale : la Franco-Suisse a renoncé à son projet à l'entrée de Polangis (angle Estienne d'Orves / rue du Port) mais prévoit 49 logements vers le début de l'avenue Wilson. Sur le terrain de l'ESAT (qui a compris qu'il serait mieux traité en déménageant à Bonneuil) et le pavillon de la conseillère départementale Chantal Durand… Le bonus de constructibilité donné aux opérations mixtes avec EICSP (la « clause scélérate » de notre règlement d'urbanisme) serait activée grâce à la présence dans le projet d'un local de 350 m2 (moins de 10% de l'ensemble) occupé par la police municipale (salle de contrôle des caméras de vidéo-surveillance).
  - Pavillon de l'Horloge, quai de la Marne vers Nogent : abandon du projet du « Carré des Canotiers » porté par le président (depuis peu honoraire) de l'Asep, Michel Riousset, qui a vendu ses collections au Territoire et son terrain en viager.
    Plus question d'un restaurant de luxe, préservation du pavillon de l'Horloge stricto sensu pour un projet culturel (sans doute Quai 36, les grapheurs institutionnalisés) qui permettra de bénéficier du bonus de constructibilité des opérations mixtes avec EICSP.
    Quelques locataires (et des squatteurs) s'accrochent dans les garages nautiques annexes reconvertis en logements très dégradés.
    L'ensemble foncier acheté 2,2 millions par la Municipalité en sera revendu 4. Mais le gros de la valeur ajoutée sera une fois encore capté par le promoteur…